Communiqué

Diffusion immédiate

Ottawa, le 21 mars 2007
2007-024

Le nouveau gouvernement du Canada tend vers un environnement plus propre grâce à de nouvelles initiatives en matière de transports

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, l'honorable John Baird, ministre de l'Environnement, et l'honorable Lawrence Cannon, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, ont exposé aujourd'hui les avantages qu'engendreront les nouvelles initiatives de transport écologique du gouvernement.

Dans son budget de 2007, le nouveau gouvernement du Canada a annoncé plusieurs mesures pour inciter les consommateurs à acheter ou à louer des véhicules éconergétiques et à retirer les vieux véhicules de la circulation. À l'occasion de leur visite aux installations de Transports Canada où l'on teste les véhicules aux fins du programme écoTechnologie pour les véhicules, récemment annoncé, les ministres ont souligné à nouveau l'engagement du gouvernement de préserver et de protéger notre environnement.

« Notre plan est à l'avantage aussi bien des Canadiens que du Canada. Les Canadiennes et les Canadiens ont droit à une remise lorsqu'ils achètent un véhicule éconergétique, ils économisent en frais de carburant et cela se traduit pour nous tous par un environnement plus propre », a mentionné le ministre Flaherty. « Notre approche favorisera en outre les investissements dans les technologies vertes, ce qui contribuera à renforcer notre économie et protégera notre environnement. »

Voici quelques-unes des initiatives de transport écologique proposées :

- Le programme de remise écoAUTO, programme axé sur le rendement des véhicules, qui prévoit une remise pouvant atteindre 2 000 $ lors de l'achat ou de la location à long terme d'un nouveau véhicule éconergétique.

- Un nouvel écoprélèvement sur les véhicules énergivores.

- 6 millions de dollars sur les deux prochaines années, ce qui multipliera par sept le niveau actuel de l'aide fédérale annuelle destinée aux programmes de mise à la casse des véhicules.

- 30 millions sur les deux prochaines années pour des mesures incitatives qui seront conçues par Environnement Canada et Transports Canada, après consultation des intervenants, afin de retirer les vieux véhicules des routes du Canada.

« Dans le budget de 2007, le nouveau gouvernement du Canada aide les Canadiens et leurs collectivités à faire des choix plus écologiques en matière de transport et d'infrastructure », a déclaré le ministre Cannon. « En plus de l'annonce écoAUTO d'aujourd'hui, nous répondrons aussi aux besoins des petites collectivités et des grandes villes en investissant 33 milliards de dollars dans l'infrastructure, y compris dans le transport en commun. Nous élargissons aussi la catégorie des produits qui peuvent se prévaloir du crédit d'impôt pour les laissez-passer de transport en commun : d'autres produits novateurs, tels que les cartes de péage électronique et les laissez-passer hebdomadaires, sont maintenant admissibles. »

Afin d'assurer un environnement plus sain et plus propre, le gouvernement consacrera aussi 2 milliards de dollars au cours des sept prochaines années pour encourager la production de carburants renouvelables.

« Il est essentiel que nous posions des gestes pour préserver et protéger notre environnement, dans l'intérêt de nos enfants et de nos petits-enfants », a déclaré le ministre Baird. « Les Canadiens et notre environnement requièrent des mesures fermes de la part des gouvernements et de l'industrie pour faire face aux changements climatiques. Ces initiatives faciliteront la prise de choix écologiques par les Canadiens lors de l'achat de leurs véhicules, afin que nous commencions à progresser vers un avenir plus propre et plus sain. »

« Nous faisons très bon accueil à l'annonce du gouvernement fédéral d'appuyer la mise à la casse des vieilles voitures par des programmes tels que Autos-o-ciel. Depuis 2000, nous avons retiré 50 000 vieux véhicules polluants des routes. Nous espérons, grâce à la collaboration avec le gouvernement du Canada et d'autres intéressés, que davantage de vieux véhicules seront désormais mis au rancart », a mentionné Fatima Dharsee, gestionnaire du programme Autos-o-ciel, de la Fondation Air pur.

« Notre organisme, l'Automotive Recyclers of Canada, est désireux de collaborer avec le gouvernement fédéral dans le but d'améliorer les programmes de mise au rancart précoce des véhicules que l'on retrouve dans l'ensemble du Canada. En établissant une structure qui unifie les programmes offerts à tous les Canadiens, et en offrant des incitatifs pour encourager le retrait précoce des vieux véhicules, des programmes tels que Autos-o-ciel atteindront un palier supérieur. À titre de professionnels du recyclage des automobiles, nous nous engageons à appuyer cette initiative et à faire en sorte que les véhicules soient

retirés des routes de façon responsable et efficiente », a ajouté Steve Fletcher, directeur général de l'Automotive Recyclers of Canada.

On trouve plus de renseignements sur cette mesure à l'adresse www.tc.gc.ca/programmes/environnement/ecotransports/ecoauto.htm.

Pour des renseignements sur les autres initiatives budgétaires, consultez le site www.budget.gc.ca.

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Chisholm Pothier
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

David Gamble
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

www.fin.gc.ca

Eric Richer
Attaché de presse
Cabinet du ministre de l'Environnement
819-997-1441

Relations avec les médias
Environnement Canada
819-934-8008
1-888-908-8008

Natalie Sarafian
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports,
de l'Infrastructure et des collectivités
613-991-0700

Robin Browne
Communications
Transports Canada
613-993-0055

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp